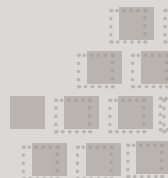


Villeurbanne hospitalière,

*Proposons les gestes qui feront évoluer l'accueil*

## *CHAMPS D'ACTION*





## HYGIÈNE SE VÊTIR

### Les besoins

*Se laver, laver son linge.*

*Besoins d'accès à des douches configurées pour tout public, en particulier pour des familles.*

### ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Pas de baignoires douches municipaux, mais accès aux piscines villeurbannaises et à leurs équipements (donc les douches) à tarif réduit (1 €) ou très réduit (0,50 €).
- L'association Les amis de la rue propose un accès douches et laverie à Villeurbanne mais non configurées pour les familles et complètement saturées.

### LES IDÉES DU JURY

- Un équipement mobile avec douches, laverie et toilettes se déplaçant dans les quartiers.
- Un lieu unique en dur «hygiène et soins» avec douches et laves-linge.



# SANTÉ SE NOURRIR

## *Les besoins*

*Un espace avec une approche globale de la personne : logement, santé...*

*Prendre en compte les barrières que constitue la connaissance de la langue et l'accès à l'écrit.*

*Identification des différents acteurs par les personnes en situation de fragilité.*

*Coordination entre les différents acteurs pour mieux orienter les personnes.*

*Aménagement des locaux (la présence de vitre entre l'usager et l'agent peut installer une barrière).*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Contrat Local de Santé pour les personnes vulnérables.
- Dispositif d'interprétariat, mais pas mobilisé et difficile à mettre en oeuvre.
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé au sein des hôpitaux pour les personnes en situation de précarité.
- Centre de santé Essor (Forum Réfugiés) pour les publics migrants en souffrance psychique.
- Ville de Villeurbanne :
  - Service Médiation santé : accès aux droits et dispositifs (CMU, AME,...)
  - Point Accueil Ecoute Jeunes (psychologues)
  - Service municipal de santé scolaire

## LES IDÉES DU JURY

- Un lieu d'accueil de jour et de ressources avec une permanence de soins.



# LOGEMENT HÉBERGEMENT

## Les besoins

**Manque d'hébergement. Saturation des dispositifs.**

**Inadaptation qualitative des hébergements pour les familles.**

**«Sortir des chambres d'hôtel».**

**Prendre en compte les personnes à la rue : mobilier urbain anti-SDF, pas de raccordement à l'eau et pas de ramassage des déchets dans les bidonvilles, expulsions... Prendre en compte les mineurs à la rue.**

**Parc de logement social : manque grands appartements pour les familles, peu de logements réservés Ville.**

**Améliorer la faiblesse des liens entre acteurs privés et acteurs publics.**

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Centres d'hébergement gérés par Forum Réfugiés pour les personnes enregistrées sur la PADA. Plan de renfort hivernal (Etat). Places d'hébergement d'urgence. Maison de la veille sociale Lyon 3e.
- Ville de Villeurbanne :
  - Guide de l'urgence sociale, mail pour signaler les familles à la rue, paiement de nuits d'hôtel.
  - Veille sociale réalisée par le CCAS avec l'association ALPIL.
  - Programme «1 école, 1 toit, des droits» et intermédiation locative.
- Parc logement social :
  - Réfugiés statutaires rentrent dans la catégorie «Publics prioritaires».
  - Expériences de colocations solidaires.
- Dispositifs citoyens et associations de réseaux dits «communautaires», solidarité de proximité.

## LES IDÉES DU JURY

- Utiliser les friches urbaines pour créer de l'hébergement modulaire, temporaire et mobile : conteneurs, préfabriqués.
- Utiliser les logements/locaux vacants publics et privés.
- Développer l'intermédiation locative.
- Développer l'habitat participatif.
- Mettre les personnes qui accueillent chez elles en réseau (registre...) : échanges d'expériences, de bonnes pratiques.



## LANGUES

### Les besoins

*Augmenter l'offre de FLE (Français Langues Etrangères) très insuffisante sur le territoire.*

*Que les personnes en lien avec le public (administrations, ...) parlent d'autres langues, au moins l'anglais.*

*Permettre aux personnes migrantes d'apprendre rapidement le français.*

*Manque d'offres de formations de français à vocation professionnelle.*

### ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Usage du français uniquement dans les services sociaux de la Ville.
- Cours de FLE dans les Centres sociaux et d'autres associations.
- Le centre de santé Essor de Forum Réfugiés propose de l'interprétariat pour les thérapies.
- Dispositif d'interprétariat financé par l'ARS mais pas mobilisé.

### LES IDÉES DU JURY

- Créer un réseau de traduction, de formations pour les travailleurs sociaux et les accompagnants aux langues d'origine.
- Recourir à l'interprétariat.
- Formation en anglais du personnel administratif en contact avec les personnes étrangères.
- Recenser tous les agents municipaux qui parlent une ou plusieurs autres langues que le Français pour les mobiliser en tant qu'interprète, 1 jour/mois par ex.
- Développer un pôle linguistique de la Ville pour les migrants : diagnostic, cours adaptés, et orientation professionnelle.



# INFORMATION ACCÈS AUX DROITS

## Les besoins

*Avoir des outils pour traiter les situations d'impasses de personnes aux droits incomplets.*

*Plus de permanences d'information aux droits liés au séjour (Permanences de la Cimade saturées).*

*Manque d'approche globale des besoins de la personne.*

*Pallier à la dématérialisation des services qui accentue la fracture numérique.*

*Diminuer les lourdeurs administratives.*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Accueil inconditionnel des publics dans les services sociaux
- Maisons de la Métropole : analyse des besoins, orientation vers les services internes (santé, social, ...)
- Centres sociaux : accueil quotidien et accompagnement aux droits sociaux, à l'emploi, aux loisirs...
- Association La cimade : accompagnement sur les titres de séjours.
- Ville :
  - Centre communal d'action sociale (CCAS) : analyse des besoins sociaux, orientation, domiciliation, octroi d'aides sociales.
  - Maisons des Services Publics (MSP) : orientation dans l'accompagnement social, aide administrative ponctuelle, infos quotidiennes.

## LES IDÉES DU JURY

- Lieu relais et ressources unique.
- Equipe mobile d'information.
- Services d'interprétariat.
- Formation, et mise en réseau des personnes accompagnant des migrants.
- Plateforme regroupant tous les acteurs et services pour les migrants.
- Application ou site pour mettre en relation les migrants et les habitants.
- «Personnes tiers dignes de confiance» pour les hébergements d'urgence et l'accès aux droits.
- Guide pour les nouveaux arrivants : droits, services administratifs, associations; traduit en plusieurs langues et avec des dessins/schémas.
- Dispositif d'analyse et de veille pérenne : diagnostic territorial, observations sociales et propositions d'axes de résolution.



# SCOLARITÉ PETITE ENFANCE ENFANCE

## Les besoins

*Prise en charge sociale et spécifique des enfants qui ont des conditions de vie parfois très précaires.*

*Prendre en charge les enfants dans la rue qui devraient être scolarisés.*

*Cours de langues.*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Obligation de scolarisation par la Ville.
- Plateforme d'infos sur l'accueil scolaire, petite enfance, enfance : [villeurbanne.kiosquefamille.fr](http://villeurbanne.kiosquefamille.fr)
- Accompagnement renforcé pour les dossiers administratifs ; tarif d'urgence restauration et activités périscolaires.
- Associations pour l'accès aux droits pour les enfants scolarisés ou non et leur famille (Comité Feyssine, CLASSES, RESF).
- Dispositif expérimental : un travailleur social du CCAS fait le lien pour traiter les situations de grandes pauvreté identifiées en milieu scolaire.
- Classes UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) en primaire et second degré

## LES IDÉES DU JURY

- Propositions d'actions éducatives spécifiques sur des plages horaires précises pour les enfants et adolescents.



# EMPLOI FORMATION ENTREPREUNARIAT

## Les besoins

*Augmenter les offres de FLE pour acquérir un minimum de bases en français.*

*Adapter les dispositifs socio-professionnels.*

*Lutter contre les discriminations.*

*Faire reconnaître les diplômes internationaux.*

*Prendre en compte la formation et la profession dans le pays d'origine pour éviter le déclassement professionnel.*

*Coordination des acteurs et articulation des dispositifs existants pour plus d'efficacité, de lisibilité.*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Pas d'opérateur spécifique dans l'accompagnement professionnel. Plusieurs acteurs : Pôle emploi, Mission locale, Métropole, opérateurs d'insertion, Ville.

- DIRECCTE Rhône (ETAT) : Expérimentation Garantie Jeune spéciale réfugiés avec les Missions locales : accompagnement renforcé de 1 an à 1,5 an, allocation mensuelle, travail sur soi, préparation du projet, apprentissage du français.

- Ville : actions et accompagnement pour l'insertion au Passage 33, Espace de médiation et d'accompagnement.

- Nouveau Contrat Aidé «Parcours emploi compétence».

- Dispositifs associatifs d'insertion vers l'emploi : Programme ACCELAIR de Forum Réfugiés, FINKELA de Singa, NAUSICA d'Habitat & Humanisme.

## LES IDÉES DU JURY

- Développer les partenariats avec des associations et Pôle emploi pour travailler sur l'insertion des personnes étrangères.
- Accueil de stage professionnel voire CDD par les services de la Ville.
- Clauses d'insertion dans marchés de la Ville où elle est employeur ou acheteur.





# MOBILITÉ

## Les besoins

*Manque de moyens pour se déplacer : prix des transports en commun élevé.*

*Centralisation de services dans un même lieu pour limiter les déplacements.*

*Prise en compte des situations temporaires (par ex. personnes qui ne vont pas rester) : hébergement temporaire, Centres d'hébergement de courte durée...*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Déplacements = compétence de la Métropole.
- Tarifs réduits TCL.

## LES IDÉES DU JURY

- Aides pour les déplacements des migrants.
- Gratuité des transports en commun, du ticket TCL.
- Espace et équipe mobiles d'information sur l'accès aux droits; «aller vers» les bidonvilles, squats.



## MODULARITÉ

### *Les besoins*

*Réponses à des besoins d'urgence, ponctuels et éventuellement mobiles, qui n'empêchent pas l'affectation des moyens à d'autres usages par la suite.*

### ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Site Autre Soie / occupation temporaire :  
Village mobile pris en charge par le Foyer Notre-Dame-des-Sans Abris (accueil de familles), installé aujourd'hui dans un bâtiment rue Alfred de Musset (Alynéa), transformé en centre d'Hébergement d'Urgence et qui était auparavant un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO).

### LES IDÉES DU JURY

- Aménager des locaux inoccupés dans l'attente de nouvelles affectations pour répondre à des besoins ponctuels.



## MISE EN RÉSEAU

### *Les besoins*

*Besoin de communication, d'échanges de pratiques pour les accueillants, les accompagnants professionnels ou bénévoles... pour rompre l'isolement.*

*Mettre en lien les initiatives solidaires.*

### ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Villeurbanne ne fait pas partie d'un réseau de villes spécifique sur les questions de solidarité et d'accueil des migrants (cf. réseau des villes accueillantes).

### LES IDÉES DU JURY

- Faire connaître les initiatives et les réussites d'autres territoires.
- Relier les acteurs entre eux pour créer une culture commune de l'accueil.
- Mettre en réseau les acteurs de l'accueil.



# DIALOGUE LIEN SOCIAL PARTICIPATION

## Les besoins

*Besoin d'écoute, de rencontres, d'échanges, de ne pas se sentir ostracisé, isolé, discriminé.*

*Besoin d'actions, d'initiatives qui permettent aux migrants d'être acteurs, ressources.*

## ÉTAT DES LIEUX À VILLEURBANNE

- Ville de Villeurbanne : mission de lutte contre les discriminations qui a mis en place des campagnes et un réseau de vigilance.
- Conseil Consultatif Villeurbannais de Lutte contre les Discriminations Ethniques.

## LES IDÉES DU JURY

- Communiquer positivement, faire connaître les expériences réussies.
- Meilleure sensibilisation dans les écoles et l'espace public (en amont).
- Organiser des rencontres conviviales entre les habitants et les migrants.
- Organiser un système de parrainage des personnes arrivantes.
- Développer les espaces de dialogues et de citoyenneté en action (ex. Jury citoyen) pour permettre la synergie entre les acteurs privés, citoyens et dispositifs municipaux.